

Tender for renewal and extension works of drinking water networks

The water and sanitation heritage society in urban and semi-urban areas (SP-EAU) invites sealed bids from eligible candidates for the execution of contracts for the renewal and extension works of drinking water networks in the cities of the TDE's (Togolese Society of Water) leasing perimeter.

Interested candidates may obtain information from the General Management of SP-EAU, at the secretariat of the Person in charge of Public Contracts, and read the Tender Documents at:

Address: 88 ABV rue Doufelgou

Tokoin Casablanca

B.P. BP 8608 Lomé-TOGO

Tel: (+228) 22 22 89 54 Fax: (+228) 22 22 89 99

Email: sp_eau@yahoo.fr

The last date for bids submission is September 30, 2021 at 10:00 am



SOCIETE DE PATRIMOINE EAU ET ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN ET SEMI-URBAIN (SP-EAU) S.A.

88, ABV rue Doufelgou, Tokoin Casablanca ; B.P. : 8608 Lomé-Togo ; Tél. : (+228) 22 22 89 54 ; E-mail : sp_eau@yahoo.fr

Avis d'Appel d'Offres

Programme National de Développement Eau-AFD

Référence : Travaux de renouvellements et extensions des réseaux d'eau potable des villes du périmètre d'affermage de la TdE.

AON No : 02/2021/SP-EAU/DG/PRMP/DP

Mesdames, Messieurs,

1. Le Gouvernement de la République Togolaise a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (l'« AFD ») rétrocédé à la Société de Patrimoine Eau et Assainissement en Milieu Urbain et Semi-urbain (SP-EAU), pour financer le coût du Programme National de Développement Eau-AFD (PND-EAU-AFD). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre du financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des marchés de travaux de renouvellements et extensions des réseaux d'eau potable des villes du périmètre d'affermage de la TdE.

2. La Société de Patrimoine Eau et Assainissement en Milieu Urbain et Semi-urbain (SP-EAU) sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour la réalisation des marchés de travaux de renouvellements et extensions des réseaux d'eau potable des villes du périmètre d'affermage de la TdE (« les travaux »).

Les travaux sont en cinq (05) lots suivants :

- Lot N° 1 : Renouvellement et extension des réseaux d'eau potable des villes de la Région Maritime
- Lot N° 2 : Renouvellement et extension des réseaux d'eau potable des villes de la Région des Plateaux
- Lot N° 3 : Renouvellement et extension des réseaux d'eau potable des villes de la Région Centrale
- Lot N° 4 : Renouvellement et extension des réseaux d'eau potable des villes de la Région de la Kara
- Lot N° 5 : Renouvellement et extension des réseaux d'eau potable des villes de la Région des Savanes

Les candidats peuvent soumissionner à tous les lots. Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

Les soumissionnaires sont invités à classer les lots par ordre de priorité pour eux (par exemple le lot 5 en priorité, puis le lot 2, puis le lot 1) dans le cas où ils répondent à plusieurs lots. Ensuite, si une entreprise est moins-disante sur deux lots, on lui attribuera le lot qu'elle avait classé avant dans son ordre de priorité.

Le délai d'exécution est de 6 mois. Les variantes ne sont pas

autorisées.

3. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Générale de la SP-EAU, au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics, et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à :

Adresse complète : 88 ABV rue Doufelgou ; Tokoin Casablanca
B.P. : B.P. : 8608 Lomé-TOGO
Tél. : (+228) 22 22 89 54
Fax : (+228) 22 22 89 99
Email : sp_eau@yahoo.fr

Tous les jours ouvrables de 07 H 00 à 12 H 00 ou de 15 H 00 à 17 H 30 T.U .

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement d'une somme non remboursable de cent mille francs (100.000) F CFA à l'adresse mentionnée ci-haut à partir du [insérer la date] La méthode de paiement sera la remise en espèces contre reçu (copie à joindre à la soumission). Le Dossier d'Appel d'offres sera remis de main en main.

5. Les Instructions aux soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives Particulières et Générales sont ceux des Documents Type de Passation de Marchés pour Travaux de l'AFD.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le jeudi 30 septembre 2021 à 10 h 00 min T.U. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission émise par une banque de la place, pour un montant de 8.500.000 F CFA. Cette garantie demeurera valide vingt-huit (28) jours après la durée de validité des offres.

7. Les offres seront ouvertes à la salle de réunion de la SP EAU en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent le même jour à 10 h 30 à l'adresse suivante :

Adresse complète : 88 ABV rue Doufelgou ; Tokoin Casablanca
B.P. : B.P. : 8608 Lomé-TOGO
Tél. : (+228) 22 22 89 54
Email : sp_eau@yahoo.fr

8. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Participer à titre d'entrepreneur ou de sous-traitant dans au moins deux (02) marchés de fourniture et pose de conduites d'eau, et avoir de l'expérience en pose de conduite PVC et PEHD au cours des cinq (05) dernières années (2016 ; 2017 ; 2018 ; 2019 ; 2020) d'un montant de 130.000.000 francs CFA, chacun qui a été exécuté de manière satisfaisante et terminé pour l'essentiel, et qui est similaire aux travaux proposés ;
- Avoir réalisé une moyenne de chiffres d'affaires supérieure ou égale à 100.000.000 FCFA durant les cinq (05) dernières années (2016 ; 2017 ; 2018 ; 2019 ; 2020) ;
- Fournir la preuve de capacité financière (disposer de liquidité financière) attestant que le soumissionnaire a accès à des facilités de crédits d'un montant de 100.000.000 FCFA ;
- Fournir un état financier (bilan certifié) des (05) dernières années (2016 ; 2017 ; 2018 ; 2019 ; 2020) ;
- Disposer d'un personnel clé et d'un matériel pour l'exécution du marché.

N.B. :

Les sociétés nouvellement créées qui sont dans l'impossibilité de fournir les états financiers des cinq (05) dernières années exigées (2016, 2017, 2018, 2019 et 2020) sont autorisées à prouver leur capacité économique et financière par tout autre document substitutif distinct de l'attestation de capacité.

Les entreprises attributaires de marchés publics dont le taux d'exécution n'a pas atteint 80 % et qui sont en retard par rapport au planning d'exécution ne sont pas habilitées à soumissionner au présent appel à concurrence.

Voir le DPAO pour les informations détaillées.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Lomé, le 31 août 2021

Le Directeur Général,

Koumayi ASSOUTOM